

L'Eau média

Bulletin de liaison du Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC)

Mot du président

Russell Gilbert, président
president@cobaric.qc.ca



Le printemps hâtif a été marqué au sein du COBARIC par le lancement officiel du Système de surveillance de la rivière Chaudière, le 16 mars dernier. Ce système permet d'observer plus facilement le comportement de la rivière et d'améliorer la communication entre les municipalités riveraines. Bien qu'il soit actuellement des plus fonctionnel, le potentiel de développement de cet outil de surveillance semble prometteur. D'ailleurs, ce système constitue une première au Québec et plusieurs organisations s'y intéressent.

À l'échelle provinciale, ce printemps, un important projet de règlement pour la gestion intégrée de l'eau par bassin versant a vu le jour. Il s'agit du projet de *Règlement sur la redevance exigible pour l'utilisation de l'eau*. Ce projet propose deux taux pour l'acquittement de la redevance en fonction du type d'utilisation qui est faite de la ressource eau, soit en tant que composante d'un produit ou en tant que matière impliquée dans le processus de production. Ces taux sont respectivement 0.07\$/m³ et 0.0025\$/m³ et s'appliquent exclusivement à certaines catégories d'industries qui consomment plus de 75 m³ d'eau et plus par jour.

Ce projet de règlement est un premier pas vers la mise en place d'un système axé sur la notion d'utilisation de la ressource eau, tel que l'entend le concept de l'utilisateur-payeur. On peut souhaiter que le principe du pollueur-payeur soit inclus dans un tel règlement à court terme. Néanmoins, ce projet de loi constitue une bonne nouvelle pour le COBARIC et les organismes de bassins versants du Québec, puisque les redevances sont le moyen prévu dans la Politique nationale de l'eau pour financer la mise en œuvre de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant et les actions issues des Plans directeurs de l'eau.

Avant de mettre fin à ce mot, je souhaite inviter ceux et celles qui le désire à participer à notre Assemblée générale annuelle le 10 juin prochain, à Sainte-Marie. Vous trouverez les indications relatives à cette assemblée dans la présente édition de l'Eau Média. Au plaisir de vous y voir!

Présentation de la nouvelle chargée de projets et du Plan directeur de l'eau

Native de la région de Québec, j'ai obtenu un baccalauréat en biologie de l'Université Laval en 2004 avec une spécialisation sur la grande faune. Au cours et à la fin de mes études, j'ai travaillé pour la Chaire de recherche industrielle CRSNG - Produits forestier Anticosti. Ensuite, j'ai été employée par le Gouvernement de l'Alberta en tant que biologiste des pêches. J'ai travaillé 5 ans pour le département de Fish and Wildlife qui est l'équivalent du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. Dans le cadre de cet emploi, j'ai pu approfondir mes connaissances sur la biologie aquatique. Les poissons sont devenus mon domaine d'expertise et la pêche, une passion qui ne cesse de grandir.

En novembre dernier, j'ai regagné le Québec en quête de nouveaux défis professionnels. Me voilà donc à l'emploi du COBARIC depuis le 6 avril dernier.



J'espère sincèrement pouvoir vous faire profiter de mes connaissances et de mon expérience tout en apprenant davantage en vous côtoyant. N'hésitez pas à me contacter pour tous projets relatifs à l'eau dans le bassin versant ou concernant le Plan directeur de l'eau.

Au plaisir de vous rencontrer!
Nadine Marois, Chargée de projets et du Plan directeur de l'eau
nmarois@cobaric.qc.ca

Carrefour des activités

Assemblée générale annuelle 2009-2010 du COBARIC

Lieu: Sainte-Marie
Centre administratif de la Nouvelle-Beauce, 700, rue Notre-Dame Nord
Salles Pierre-Maurice-Vachon et des Commissaires

Date: 10 juin 2010

Heure: 20h00

Une assemblée générale spéciale se tiendra à compter de 19h30.

Bienvenue à tous !

Prière de confirmer votre présence au 418-389-0476.



Information et sensibilisation

Le COBARIC mets à votre disposition différents dépliants concernant les cyanobactéries, les bandes riveraines et autres sujets d'intérêts sur l'eau.

Vous n'avez qu'à contacter Madame Nadine Marois pour connaître la liste des dépliants disponibles et en obtenir certains exemplaires.



Système de surveillance de la rivière Chaudière

Bien que le peu d'accumulation de neige et le printemps hâtif ont favorisé un dégel sans trop de débordements de la rivière, le Système de surveillance de la rivière Chaudière (SSRC) était prêt dès le mois de mars à faire face à une inondation, c'est-à-dire transmettre l'information concernant le niveau de la rivière aux autorités municipales et permettre l'observation du couvert de glace, via des caméras installées à différents endroits le long de la rivière.

Un accès public au SSRC est disponible à :
http://www.ssrc.cobaric.qc.ca/publique_index.php.

Le système comporte également une section privée où un centre de messages permet aux autorités responsables des mesures d'urgence de chacune des municipalités d'échanger de l'information. Un système automatisé envoie des messages texte ou courriel aux personnes autorisées lorsque la rivière atteint un seuil critique à divers endroits entre Lac-Mégantic et Lévis, en fonction des alertes pour lesquelles ces personnes sont abonnées.

Ce projet est un partenariat de :



Des nouvelles du ruisseau d'Ardoise

Le suivi de la qualité de l'eau réalisé au cours de la dernière année, dans le cadre du projet de revitalisation du ruisseau d'Ardoise, à Saint-Georges, a démontré que le cours d'eau présentait généralement un indice de qualité bactériologique et physicochimique (IQBP) de cote satisfaisante.

Cependant, l'indice qui détermine la qualité du milieu pour l'établissement d'une diversité d'espèces (l'indice d'intégrité biotique (IIB), en terme de biologiste) a obtenu une cote faible sur l'ensemble du cours d'eau. Des actions seront donc entreprises pendant la saison estivale, afin d'améliorer, entre autre, le potentiel faunique du ruisseau. Celles-ci seront présentées dans notre prochaine édition.



Ce projet est rendu possible grâce à l'octroi d'un financement de la **Fondation de la Faune du Québec**, par l'entremise du **Fonds Naya pour les cours d'eau (fonds-naya.org)**.

Le Saviez-vous ?

Pour signaler la présence d'une fleur d'eau d'algues bleu-vert, vous pouvez contacter votre direction régionale du **MDPEP** au **418-386-8000 (en Chaudière-Appalaches)** ou **819-820-3882 (en Estrie)** durant les heures ouvrables. En d'autres temps, vous pouvez rapporter votre signalement à **Urgence-Environnement** au **1-866-694-5454**.

La végétalisation des rives, un geste simple pour protéger nos plans d'eau des cyanos

Le 28 mai dernier, pour une quatrième année consécutive, le COBARIC a organisé, dans le cadre de l'Opération Bleu-Vert, une campagne de distribution gratuite d'arbres destinés à la renaturalisation des rives des lacs sensibles à la problématique des cyanobactéries, communément appelées algues bleu-vert. La plantation de ces végétaux a pour but de stabiliser les berges et de créer une barrière naturelle contre le lessivage du phosphore. Plus de 6 000 arbres ont trouvés refuge dans les bandes riveraines de quatorze plans d'eau dispersés à la grandeur du bassin versant de la rivière Chaudière soit : le lac de la conservation de la du Loup, la rivière du Loup, le lac et la rivière Beurivage, le lac Bolduc, le lac des Îles, le lac Trois-Milles, le lac Joli, le lac Jolicoeur, le lac Drolet, le lac Fortin, le lac Poulin, le lac Mégantic et la rivière Chaudière.

Le COBARIC tient à remercier l'ensemble des ses partenaires, municipalités et associations de riverains pour leur bonne participation et collaboration à cette activité.

Mentionnons qu'une grande variété de résineux et de feuillus était disponible et que ces arbres étaient produits et fournis par le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), fier partenaire du Plan d'intervention 2007-2017 sur les algues bleu-vert.



Distribution d'arbres à Lac Mégantic
Photos : Monsieur André Veilleux,
Association pour la protection du lac Mégantic

Pour nous joindre

Commentaires généraux (COBARIC) :

700, rue Notre-Dame Nord, suite D
Sainte-Marie (Québec) G6E 2K9
Téléphone: 418 389-0476
Télécopieur: 418 387-7060
Courriel: cobaric@cobaric.qc.ca

« L'Eau média est publié quatre fois l'an »

Rédaction : Toute l'équipe du COBARIC